

ADEESE

Politique sur l'écologisation des activités de l'ADEESE-UQAM

POLITIQUE 5

Abrogeant et remplaçant la Politique intitulée *ADEESE-verte : Énoncé de politique relative à l'écologisation des activités de l'ADEESE*, adoptée le 25 octobre 2001

Adoptée au Conseil d'administration du 6 avril 2010. Entérinée à l'Assemblée générale du 7 avril 2010

Féminisation inclusive en août 2017

Politique sur l'écologisation des activités de l'ADEESE- UQAM

1. Historique de l'initiative
2. Préambule
3. Destinataires de la politique
4. Objectifs
5. Champs d'intervention
6. Modalités d'application
7. Commentaires et remerciements

1. HISTORIQUE DE L'INITIATIVE

Initiée à l'automne 2001 et révisée huit ans plus tard, la présente politique environnementale de l'Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (ADEESE-UQÀM) est entrée en vigueur le 5 janvier 2010. Elle témoigne clairement pour l'ensemble de ses membres d'une :

- Préoccupation quant à la qualité de l'environnement;
- Volonté d'œuvrer en faveur d'un environnement sain;
- Résolution d'intégrer la perspective environnementale dans chacune de ses pratiques et prises de position.

Au fil des ans, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant par l'ADEESE-UQÀM, dont le recyclage des piles et le compostage au *Café Le Philanthrope*. Or, devant l'ampleur des enjeux et défis environnementaux tant locaux que globaux, l'intensification de l'effort d'écologisation de l'Association s'impose plus que jamais.

La présente révision de la politique 5 vise conséquemment à favoriser l'augmentation quantitative et l'amélioration qualitative des actions concrètes en faveur d'un environnement viable et durable. Par extension, l'adoption d'une politique et l'application de pratiques écologiques par l'ADEESE-UQÀM devraient conséquemment contribuer à inspirer l'ensemble de la communauté étudiante à agir en ce sens.

2. PRÉAMBULE

L'ADEESE-UQÀM regroupe des individus qui sont aujourd'hui étudiantes et citoyennes mais, surtout, éducatrices de demain. Il est donc primordial d'éveiller et d'entretenir chez elles le sens des responsabilités à l'égard de la question environnementale.

Aux fins de la présente politique, l'ADEESE-UQÀM aborde l'environnement selon une approche à la fois globale et intégrale. D'une part, il est ici question de l'environnement immédiat de l'UQÀM en lien avec l'environnement global – *lointain*

mais tout aussi intimement lié. D'autre part, l'environnement constitue ce milieu de vie où cohabitent et interagissent les éléments naturels et humains, l'action de ces derniers affectant grandement, sinon gravement les premiers.

À ce jour, le bilan de cette cohabitation s'avère en effet désastreux. La multiplication, la diversification et l'intensification des symptômes témoignent d'un saccage sans précédent et, partant, d'un malaise persistant. Dans ce contexte, c'est non seulement le milieu naturel qui s'en trouve menacé, mais également la société humaine qui l'habite.

Or, l'être humaine – ici (éco) citoyenne, étudiante, éducatrice – détient le pouvoir de faire une différence significative, positive et durable sur l'environnement dans lequel elle évolue. En ce sens, la présente politique vise à susciter la prise de conscience et, surtout, l'action conséquente, notamment par l'instauration de projets environnementaux participatifs.

Dans cette démarche de responsabilisation en faveur de l'écologisation des consciences et comportements, l'ADEESE-UQÀM privilégiera l'approche dite des 3I, soit :

- INFORMER – sur les problèmes et, surtout, les solutions liées à l'environnement;
- INSPIRER – quant aux actions potentielles à poser pour un environnement sain;
- IMPLIQUER – en faveur de l'adoption de comportements éco-responsables.

De cette façon, l'ADEESE-UQÀM aspire à faire de ses membres autant d'agentes multiplicatrices qui, dans la foulée, sauront motiver non seulement familles et collègues, mais également l'ensemble des actrices locales, à commencer par les associations facultaires et l'administration de l'UQÀM. Pour ce faire, l'application de cette politique et des plans d'action qui en découleront exigera toute la vigilance et la rigueur requises pour relever le défi d'un monde viable et durable.

3. DESTINATAIRES DE LA POLITIQUE

La présente politique vise à stimuler l'éco-responsabilisation individuelle ET institutionnelle. Elle concerne l'ensemble des activités des étudiantes, membres du personnel et partenaires présents et futurs de l'ADEESE-UQÀM. De même, les employées et officières s'emploieront à l'appliquer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UQÀM auprès des instances auxquelles elles participent. Mentionnons à cet effet les comités inter-facultaires et institutionnels, les associations étudiantes québécoises (dont celles réunies au sein de la FEUQ), de même que toutes partenaires actuelles ou futures.

4. OBJECTIFS

4.1 Éducatif

Développer des consciences et des comportements éco-responsables, c'est-à-dire favorables à la préservation d'un milieu sain pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

4.2 Environnemental

Modifier de manière significative, positive et durable l'environnement dans lequel nos membres et partenaires évoluent.

4.3 Éthique

Susciter regards et réflexions critiques chez nos membres et partenaires quant aux valeurs et attitudes environnementales souhaitables.

4.4 Politique

Favoriser l'adoption de politiques et pratiques éco-responsables aux niveaux des autorités locales et nationales, en commençant par l'administration de l'UQÀM.

4.5. Économique

Assurer l'économie des ressources, d'abord naturelles, notamment par l'application de deux principes simples, soit les *3NJ* et *3RV* :

- **3NJ**
 - Nu : emballage réduit;
 - Naturel : nombre de transformations réduites;
 - Non-loin : production de proximité;
 - Juste : socialement équitable, responsable...

- **3RV**
 - Réduire – la consommation de produits et ressources;
 - Réutiliser – les produits à d'autres fins;
 - Recycler – les produits qui peuvent l'être;
 - Valoriser – les déchets (ex. : compost).

5. CHAMPS D'INTERVENTION

Les champs d'intervention de la présente politique sont essentiellement les suivants – sans toutefois s'y restreindre:

- Directives d'achats;
- Maîtrise de l'énergie;
- Gestion des déchets;
- Gestion des matières dangereuses;

- Environnement physique.

De plus, l'ADEESE-UQÀM reconnaît la nécessité d'une *Éducation relative à l'environnement*. Celle-ci s'effectuera sur une base continue à tous les échelons, notamment envers :

- Les membres de l'ADEESE-UQÀM;
- la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'UQÀM;
- l'administration de l'UQÀM;
- Les autorités politiques.

6. MODALITÉS D'APPLICATION

L'application de la présente politique d'écologisation relèvera formellement de la responsable aux affaires institutionnelles. Néanmoins, tel qu'évoqué précédemment, chaque officière de l'ADEESE-UQÀM devra intégrer l'esprit de la présente politique dans le cadre de ses fonctions, par exemple de représentation – Facultés, FEUQ, etc.

Au besoin, un comité ADEESE Verte pourra être mis sur pied selon l'actualité et l'ampleur des dossiers. Dans chaque cas, la personne responsable du poste d'attachée à l'exécutif assistera chacune des officières en ce sens :

- Assurer la mise en œuvre de la présente politique ;
- Élaborer et appliquer un plan d'action annuel;
- Assurer un suivi à chaque réunion du Conseil exécutif quant aux développements relatifs à l'application de la présente politique;
- Diffuser l'information pertinente auprès du public, étudiantes en tête, notamment sur la nature de la présente politique, l'état d'avancement du plan d'action, de même que sur toute initiative interne ou externe en lien avec l'esprit de la présente politique;
- Collaborer avec l'ensemble des instances appropriées de l'UQÀM sur les dossiers liés à l'environnement;
- Assurer un suivi certain de l'actualité environnementale afin d'intervenir sur les dossiers jugés pertinents;
- Assurer une représentation locale, régionale, nationale et internationale de façon à sensibiliser les instances externes à l'urgence de l'écologisation institutionnelle;
- Évaluer annuellement l'application du plan d'action et publiciser les résultats concrets obtenus;
- Réviser sur une base ponctuelle la présente politique afin d'en assurer la conformité aux enjeux de l'heure et aux orientations du de l'ADEESE-UQÀM.

7. COMMENTAIRES ET REMERCIEMENTS

La présente politique s'inspire de l'énoncé de politique institutionnelle de l'UQÀM verte, mais aussi des politiques de l'Université Laval, du CEGEP de Rosemont, du CEGEP de St-Jérôme et des recommandations des étudiantes membres du comité CEDRE de l'UQAR. La contribution de la Coalition Jeunesse Sierra est également à souligner.

L'ADEESE-UQÀM remercie également pour leur précieuse collaboration :

Lucie Sauvé, professeure à l'UQAM
Robert Litzler, président de l'AQPERE
Daniel Clapin-Pepin, professeur à l'UQAM
Renald Legendre, professeur à l'UQAM
Julien Drouin-Bouffard, Coalition jeunesse Sierra
Pascale Geoffroy, Coalition jeunesse Sierra